

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT :
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,
 — 40 fr. pour six mois,
 — 6 fr. pour trois mois.
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiés dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 10 septembre.

Le *Moniteur* publie le bilan de la Banque. A augmenté : le numéraire, de 16,750,000 francs.

Ont diminué : les portefeuilles, de 22,500,000 francs; les avances, de 7,330,000 fr.; les billets, de 35,500,000 fr.; les comptes particuliers, de 3,330,000 fr.

Le compte avec le Trésor est stationnaire.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de décider que les concours pour l'admission à l'emploi de conducteur des ponts et chaussées, qui ont eu lieu jusqu'ici au mois d'octobre, auront lieu désormais, pour toute la France, pendant le mois de mars ou le mois d'avril. Les commissions d'examen détermineront elles-mêmes, dans cette limite, le moment qui leur paraîtra le plus convenable, d'après les conditions locales et les obligations du service.

Cette décision ne saurait nuire aux candidats qui approchent de la limite d'âge fixée par le programme. Les anciens sous-officiers et les employés secondaires âgés de moins de 35 ans au 1^{er} octobre prochain, et les autres candidats âgés de moins de 30 ans à la même époque, pourront être admis à prendre part au concours de 1860, en justifiant qu'ils s'étaient préparés pour celui de 1859, et qu'ils remplissaient les conditions d'aptitude exigées pour s'y présenter.

Le délai pour la production des demandes des personnes ayant droit à la répartition des souscriptions en argent recueillies en faveur de l'armée d'Italie avait été fixé primitivement au 1^{er} septembre. Il vient d'être prorogé au 1^{er} janvier prochain.

Les pétitionnaires doivent joindre à leur demande un *certificat du maire de la commune*, indiquant :

L'âge du chef de famille; — sa profession;

— sa position de fortune; — le nombre de ses enfants; — leur sexe et leur âge.

Lorsque le pétitionnaire aura eu un fils ou un parent tué à l'armée, il y aura lieu de produire un acte ou un avis officiel du décès.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue au pont-levis de Croix, situé à la jonction de la route départementale n° 14 et du canal de Roubaix, pendant les journées des 12, 13 et 14 du présent mois, pour cause de réparations à faire à ce pont.

Par ordonnance de M. le premier président de la cour impériale de Douai, les assises du 4^e trimestre 1859, dans le département du Nord, s'ouvriront, à Douai, le lundi 21 novembre prochain, sous la présidence de M. Cahier, conseiller. Sont nommés assesseurs, MM. Vanderwallen et Daaniaux, conseillers.

Dans son audience du 8 septembre, la cour de cassation (chambre criminelle), présidée par M. Faustin Hélie, a rejeté, conformément aux conclusions de M. l'avocat-général Martinet, le pourvoi de Séverin-Joseph Dewaste, condamné par arrêt de la cour d'assises du Nord du 22 août à la peine de mort pour assassinat et vol.

Jeudi, à deux heures après midi, a été donné le premier coup de pioche pour les travaux de la nouvelle enceinte des fortifications de Lille. C'est sur un terrain cédé par l'administration des hospices et situé près du bastion sud, aux abords de la route de Valenciennes, qu'a commencé cette grande œuvre.

Nous croyons pouvoir affirmer, dit le *Mémorial*, qu'elle sera poursuivie avec activité.

On lit dans l'*Echo du Nord* :

« Un violent incendie, terrible par les funestes conséquences qu'il entraîne, a éclaté

vendredi matin quai de la Basse-Deûle, et a détruit de fond en comble la maison du sieur Villette.

« Vers cinq heures dix minutes, le feu fut signalé dans une écurie située à l'extrémité du bâtiment. Les matières facilement inflammables qui s'y trouvaient eurent en un instant propagé le feu dans le corps de logis, et bientôt toute l'habitation était la proie des flammes, qui sortaient avec une grande ardeur des fenêtres des trois étages.

« Dans la maison incendiée se trouvaient vingt-deux ménages de pauvres ouvriers, déjà une première fois victimes de l'incendie lors de la destruction du magasin aux fourrages. Quelques matelas, quelques petits meubles ont pu être jetés par les fenêtres et sauvés; mais presque tout l'avisir de ces vingt-deux ménages a été détruit, et c'était un spectacle navrant que de voir ces pauvres artisans demi-nus, car le feu les avait réveillés pour la plupart, assistant à l'incendie de tout ce qu'ils possédaient.

« Grâce à l'énergie des secours portés par nos sapeurs-pompiers, l'incendie a pu être concentré dans son foyer primitif, et sauf une forte quantité de paille et de foin appartenant à M. Ardouin, atteinte par le feu dans un bâtiment situé entre la maison du sieur Villette et le Magasin-aux-Fourrages, les propriétés voisines ont été préservées.

« La cause du sinistre n'est pas connue. On porte le chiffre de la perte à 57,000 fr. L'immense feu seul était assuré pour une somme de 25,000 fr. par la Compagnie l'Union.

« Nous sommes heureux de constater que, malgré les bruits qui en ont couru, personne n'a été blessé ni même en danger de l'être. Quelques-uns des habitants ont dû se sauver en chemise et braver quelque peu l'approche des flammes pour se mettre en lieu sûr, mais personne n'a été atteint.

« Afin de venir en aide aux malheureuses victimes qui se trouvent aujourd'hui sans ressources, une souscription est ouverte dans les bureaux de l'*Echo du Nord*. Puisse la charité publique entendre cet appel. »

La lettre suivante vient d'être adressée à M. le rédacteur de l'*Echo du Nord* :

« J'ai lu avec un vif intérêt, dans le numéro d'hier de votre journal, la relation d'un incendie qui a éclaté dans un atelier de tissage à Roubaix, et qui a été éteint instantanément par un jet de vapeur lancé par un ouvrier. Je souligne le mot ouvrier parce qu'il est remarquable que chaque fois qu'on a employé jusqu'ici la vapeur pour éteindre un incendie, et cela est arrivé un grand nombre de fois, c'est toujours un ouvrier qui a pris l'initiative de l'emploi de ce nouvel agent. Si je cherche à me rendre compte de ce fait, voici l'explication qui me paraît la plus probable :

« Lorsque je proposai, en 1837, à l'Académie des Sciences, l'emploi de la vapeur d'eau pour éteindre les incendies dans les manufactures et les bateaux à vapeur, je n'avais aucun fait à citer à l'appui de la théorie que je venais de développer. N'étant pas en position de faire moi-même des expériences propres à décider si j'avais tort ou raison, je priai ce corps savant de nommer une commission pour examiner la question, afin de reléguer mon idée au nombre des idées fausses, si c'en était une, ou d'en faire bénéficier immédiatement la société, si c'était une idée féconde en résultats utiles. L'Académie, mal inspirée dans cette circonstance, décida A PRIORI qu'il n'y avait pas lieu de s'occuper de ma proposition qui, dès ce moment, fut enterrée au point de vue de la science, mais qui, heureusement, ne l'a pas été au point de vue de la pratique; car, comme je suis revenu maintes fois depuis sur ce sujet, dans des articles publiés par l'*Echo du Nord*, l'idée d'employer la vapeur pour éteindre les incendies s'est peu à peu infiltrée dans la classe ouvrière, qui ne s'occupe guères des décisions académiques, et c'est là, je crois, ce qui peut expliquer pourquoi les ouvriers seuls ont jusqu'ici songé à employer le jet de vapeur pour éteindre les incendies.

« Je profite de cette occasion pour prier M. le commandant des sapeurs-pompiers de notre ville, qui est un homme d'action et d'initiative,

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 10 SEPTEMBRE 1859.

LE TRABAN

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Au commencement de mars, Feldmans se rendit de Naples en Allemagne, et vint de nouveau pour quelque temps sa résidence principale.

Il avait donné rendez-vous à Litholf à Wismar, où ses affaires privées l'appelaient pour quelques jours au commencement d'octobre. Afin d'échapper à l'attention du gouvernement suédois, le baron voyageait sous un nom étranger.

Litholf et lui se rencontrèrent près d'un bureau de la douane, et se dirigèrent ensemble vers la ville.

Ils étaient près d'arriver à la barrière, lorsqu'un étranger, enveloppé dans son manteau,

(Reproduction interdite.)

s'approcha d'eux et présenta une lettre au baron.

« Une lettre pour moi ? dit ce dernier. Je ne connais personne ici.

« A l'adresse du baron Feldmans Gullenlowe, répondit le messager.

Feldmans rougit. C'était bien le nom sous lequel il cherchait à garder l'incognito; mais, comme il n'avait instruit personne de son arrivée, il s'étonnait qu'elle fût déjà connue.

« De qui cette lettre ? demanda-t-il en la prenant.

« Lisez, » répondit le porteur.

Feldmans rompit le cachet et grande fut sa surprise en lisant ce qui suit :

« Un ancien ennemi désire vous voir encore avant sa mort, pour vous rendre une main réconciliatrice. Votre incognito est sacré pour moi. Suivez le porteur. »

Feldmans hésita un instant, de crainte que ce ne fût un nouveau piège de ses ennemis.

« Qu'en dites-vous ? » demanda-t-il à Litholf.

Mais, avant que celui-ci eût le temps de répondre à cette question, le messager, qui remarquait cette hésitation, fit un signe franc-maçonnique qui ne leur échappa point.

« Ayons confiance, dit Feldmans, en avant ! »

L'étranger marcha lentement devant eux, et leurs voitures suivirent.

Bientôt il prit une petite rue qui le conduisit à la porte de derrière d'une auberge.

Dès qu'ils eurent mis pied à terre, leur guide les pria de le suivre encore.

Parvenus au haut d'un escalier, il les introduisit dans une vaste et superbe pièce dont les stores baissés ne laissèrent pénétrer qu'un demi-jour.

« Auprès de qui nous conduisez-vous ?

« Ne parlez pas si haut, monsieur le baron. Celui qui désire vous voir est à l'agonie.

« Qui est-ce ?

« Demandez-le à lui-même; je l'ignore.

« Qui êtes-vous donc ?

« Je suis médecin, et, en me rendant auprès de vous, je ne fais que remplir une mission à laquelle ce malade semble attacher la plus haute importance.

« Vous ne le connaissez pas, dites-vous ?

« Il est arrivé ici hier soir, et a exprimé aussitôt le désir de rester inconnu.

« Introduisez-nous auprès de lui.

« C'est son désir, et aussi le mien. »

La porte de la pièce voisine était ouverte.

Feldmans et Litholf s'approchèrent doucement.

Le malade était presque sur son séant dans son lit; à leur grande surprise, ils reconnurent Daniel à son visage pâle, maintenant décharné et presque cadavérique, et à ses cheveux noirs qui pendaient en désordre sur son front.

Le vieux Cazal était assis à son chevet et se penchait vers lui.

« Quand Anna avait soulevé son voile dans l'église des Dominicains, Daniel avait éprouvé un sentiment tout à fait nouveau pour lui. Elle lui était apparue comme une sainte.

Lorsqu'elle avait laissé retomber son voile, Daniel s'était caché le visage dans ses mains, comme pour conserver l'image d'Anna... et puis il s'était précipité au-dehors.

De ce moment, Daniel ne se trouva plus bien chez lui. Il voulut quitter la ville pour les champs et la riante nature.

« Où irons-nous ? lui demanda Cazal.

« Au Vésuve. »

Il n'avait pas encore vu de près ces flammes profondes et immenses, cette aère de feu agitée.

Cazal fit les préparatifs du voyage. Ils allèrent en voiture jusqu'à Résina. Là ils louèrent des mulets et gravirent la montagne, accompagnés de guides portant des torches.

En peu de temps, ils atteignirent la région ravagée par la dernière éruption. Ce tableau étonna Daniel, qui ne put prononcer un parole.

Enfin, ils arrivèrent au cratère même.

Daniel n'admirait pas ce qu'il avait sous les yeux; il en était épouvanté.

« Dis-moi, Cazal, la mort n'est-elle pas préférable à la vie ?

« Que voulez-vous dire, monsieur ? Vous regardez avec tant d'agitation dans cet abîme. Allons-nous en.

« Tu as raison, éloignons-nous d'ici. »

Une fois au pied de la montagne, Daniel déclara qu'il ne retournerait plus à Naples.

Il mena alors une vie errante, éprouvant pour les beautés de la nature un goût qu'il n'avait jamais montré auparavant.

Il se levait tous les jours de très bonne heure et voyageait à dos de mule, silencieux et concentré en lui-même, et accompagné seulement de Cazal, aussi morne que lui. Ils approchaient ainsi peu à peu des montagnes de la Calabre.

Un matin, ils cheminaient déjà, lorsqu'un magnifique soleil levant vint revêtir d'un manteau d'or le sommet des montagnes et répandre un éclat vermeil dans la vallée, où ils se trouvaient.

Une eau claire et rapide, étincelante comme de l'argent fondu, roulait de la montagne dans la vallée.